Centre de Gestion Alsace
Gestion et prévention au service de votre dynamique
+ de 40 ans à vos côtés

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE, DU CGA ALSACE, LE 15 OCTOBRE 2018

LE MOT DU PRÉSIDENT

Madame, Monsieur, Chère adhérente, Cher adhérent,

En ces derniers jours du mois de juillet, où je rédige ce traditionnel « Mot du Président » et où une forte euphorie collective a déferlé sur le pays après la victoire de l'équipe de France de football - j'y reviendrai -, force est de reconnaître que ce « rayon de soleil », l'éclat de cette désormais deuxième étoile, n'aura pas, malheureusement, selon les experts économistes, d'incidences favorables sur les principaux indicateurs de l'économie française. En effet, **le pouvoir d'achat des consommateurs n'étant pas extensible,** leurs dépenses exceptionnelles d'aujourd'hui dues à cet évènement sportif planétaire ne seront plus celles de demain.

Ces fameux indicateurs économiques de « l'entreprise France », représentés, notamment, par le PIB, la balance commerciale, la dette et la dépense publiques, les taux de chômage, d'inflation et de croissance, ne sont pas au beau fixe. Dans une économie de plus en plus mondialisée et concurrentielle, il est primordial pour un pays d'avoir une structure de fonctionnement la plus légère et souple possible, qui pourra, si nécessaire, être adaptée très rapidement aux aléas nationaux et internationaux de la vie économique, sociale et politique.

Ainsi, la réforme de l'État, en particulier la baisse de la dépense publique, accompagnée d'une réforme de certains services publics, sont devenues, d'après de nombreux experts et la Cour des comptes, urgentes et indispensables.

12 rue Fischart – CS 40024

67084 STRASBOURG Cedex

Téléphone : 03 88 45 60 20

Télécopie : 03 88 60 65 22

www.cgalsace.fr

info@cgalsace.fr

N° SIRET 310 784 178 000 41 – N° APE 9499Z

N° TVA intracommunautaire FR 89310784178

Centre de gestion agréé par décision de la DGI en date du 28 septembre 1976, renouvelée.

N° d'identification : 101670

Par ailleurs, de nombreux « chantiers » législatifs sont en cours cette année et d'autres le seront encore en 2019. Citons, à titre d'exemples, la future **LOI PACTE** qui a pour ambition de libérer les entreprises en levant les freins au développement des TPE, des PME et des ETI, **les réformes de l'apprentissage et de la formation,** ainsi que l'année prochaine **des systèmes de retraite.** Également prévue en 2019, l'entrée en application du **prélèvement à la source,** qui ne constitue pas une réforme en profondeur de la fiscalité, puisqu'elle n'est qu'une modification des modalités de recouvrement de l'impôt sur le revenu - j'y reviendrai également -. Encore une mesure dite de simplification ! Cependant, à la vue du volume des textes officiels, des livres, d'articles spécialisés et des commentaires déjà publiés sur ce sujet, permettez-moi d'en douter.

* * *
* *

Dans cet environnement économique, social et législatif changeant, de multiples contraintes de toutes sortes font peser au-dessus de la tête des patrons une « épée de Damoclès », celle des difficultés financières. Le risque de non pérennité de leur entreprise est très souvent un combat de tous les jours et, dans un tel contexte, de nombreuses qualités sont requises et même indispensables.

Dans le « Mot du Président » de l'an dernier, **j'indiquais qu'il fallait reconnaître et saluer une attitude du chef d'entreprise - qui est indéniablement une qualité - : la prise de risque,** depuis sa décision de créer sa propre entreprise, puis tout au long de son activité professionnelle. En effet, la prise de risque, acte courageux, est **source de valeur ajoutée, donc de création de valeur et de profit** indispensables pour investir, créer de la croissance et des emplois, et ainsi développer son entreprise et la rendre pérenne. Selon Peggy BOUCHET, navigatrice et entrepreneuse française, il faut **« Oser toujours, céder parfois, renoncer jamais ».**

Je citais également l'année dernière un professeur de stratégie à HEC, Xavier FONTANET, qui a écrit, notamment, qu'**« un authentique entrepreneur est créateur, animateur et meneur d'Hommes. En un mot, il est un humaniste de terrain ».** Ces propos, très forts et élogieux, me font aller sur le terrain du style de management du chef d'entreprise et des valeurs qu'il souhaite favoriser et développer au sein de sa propre structure, car, il faut l'affirmer haut et fort, **ces deux aspects - management/valeurs - sont primordiaux dans tous types d'organisations,** puisqu'ils déterminent, selon le cas, la réussite ou l'échec d'un projet, d'une activité, d'une expansion, d'une fusion…

Les exemples d'échecs et de succès sont nombreux. Soyons positifs et reprenons l'exemple dans le domaine du sport, celui de la récente victoire de l'équipe de France de football. Ce succès magnifique est aussi, et surtout, celui de son entraîneur, Didier DESCHAMPS, un manager exceptionnel qui a su, d'abord, imposer ses choix de joueurs en tant que sélectionneur, ensuite, **gagner la confiance** de tous les membres de l'équipe et les convaincre d'adhérer à ses convictions et ses points de vue, tant au niveau stratégique et tactique, qu'au niveau des valeurs et de son style de management.

Il a réussi, là où d'autres ont échoué, dans un domaine complexe et délicat : celui du management des ressources humaines. Ainsi, au-delà des qualités et aptitudes intrinsèques, physiques et techniques, de chacun des joueurs, qui peuvent varier selon les circonstances, Didier DESCHAMPS a réussi **à faire partager** par tous ses joueurs (collaborateurs) **un ensemble de valeurs,** dans un seul but (projet), celui d'atteindre et de gagner la finale de la Coupe du Monde de football.

Didier DESCHAMPS a œuvré et gagné, grâce à sa grande expérience d'ancien joueur et de capitaine de l'équipe de France, ainsi qu'à ses qualités humaines, **en créant au sein de son équipe de joueurs, aux personnalités et aux caractères différents, un équilibre, une motivation commune, un climat de confiance et une harmonie de cœur, propices à la performance et à la réussite dans la durée.**

En cela, il a suivi l'exemple de son glorieux aîné, Aimé JACQUET, qui affirmait : **« Le travail individuel permet de gagner un match, mais ce sont l'esprit d'équipe et l'intelligence collective qui permettent de gagner une coupe du monde »,** et appliqué la citation de Bud WILKINSON, entraîneur de football américain du 20ème siècle : **« La confiance est le ciment invisible qui conduit une équipe à gagner ».**

Ces valeurs collectives partagées et acceptées, l'esprit d'équipe exprimant la solidarité et l'acceptation de briller collectivement, plutôt qu'individuellement, et **l'intelligence collective,** qui est la contribution de chacun à l'efficacité du groupe, traduisant des attitudes positives et optimistes, de respect d'autrui, d'humilité, de loyauté, d'adaptabilité et de professionnalisme, **peuvent être transposées au monde de l'entreprise.**

Tout cela reste vrai et applicable ; il n'y a rien à changer, parce que selon Claude ONESTA, qui fut un entraîneur brillantissime de l'équipe de France de handball, plusieurs fois championne d'Europe et du Monde : **« Manager, c'est s'intéresser aux autres ».**

Oui, les chefs d'entreprise ont un avantage certain lorsqu'ils s'attachent avec conviction à promouvoir et à améliorer la qualité du management au sein de leur entreprise, car les performances et la réussite en dépendent, au même titre que la prise de risque.

Ainsi, le bon management des ressources humaines est celui qui est source de progrès et d'amélioration des performances et des résultats, tant individuels que collectifs. Il fait partie intégrante du pilotage d'une entreprise et, plus qu'à tous autres aspects de la gestion, nous pouvons lui appliquer la fameuse citation de William Arthur WARD, écrivain américain du 20ème siècle : **« C'est impossible, dit la Fierté. C'est risqué, dit l'Expérience. C'est sans issue dit la Raison. Essayons, murmure le Cœur ».**

* * *

* *

Pour terminer, je vous annonce que le lundi 15 octobre prochain une conférence-débat, concrète, précèdera l'assemblée générale ordinaire du CGA Alsace sur un thème particulièrement important pour les chefs d'entreprise de TPE et de PME, ainsi que pour les dirigeants et collaborateurs de cabinets d'expertise comptable, intitulé :

« Le prélèvement à la source : les réponses à vos questions avant sa mise en place au 1er janvier 2019 »

Ainsi, c'est avec un grand plaisir que nous vous adressons **l'invitation ci-jointe,** pour assister à cette conférence-débat, qui sera d'autant plus instructive qu'elle sera animée **par deux intervenants faisant autorité en la matière :**

- **Mme Marie ANDRÉ, Adjointe à la Directrice du projet "Prélèvement à la Source" à la Direction Générale des Finances Publiques,**
- **M. Laurent BENOUDIZ, Expert-comptable et Président du Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris Ile-de-France.**

En espérant votre participation aux évènements de cette journée, et que celle-ci soit pour vous-même l'occasion d'un fructueux et agréable moment d'échange, je vous adresse, Madame, Monsieur, Chère adhérente, Cher adhérent, mes sentiments très cordiaux.

Le Président du Centre,

Gérard MAGAR